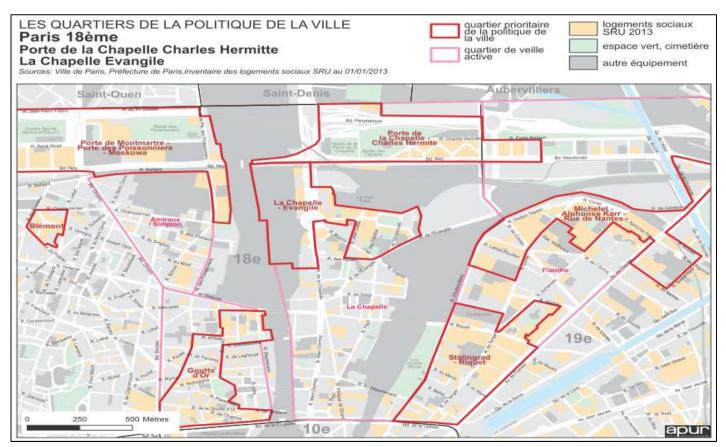




MAIRIE DE PARIS 🥹

CONTRAT DE VILLE 2015 -2020 PROJET DE TERRITOIRE – QUARTIER LA CHAPELLE



Présentation du territoire

Le grand quartier de la Chapelle, qui accueille près de 39 000 habitants, est situé dans la partie Est du 18^e arrondissement. Il est très marqué par les réseaux ferrés et routiers. Il possède un potentiel de développement urbain important car il est concerné par le Grand projet de renouvellement urbain (GPRU) Paris nord Est (PNE). Dans les prochaines années le projet « Chapelle International » va permettre l'ouverture d'équipements publics : une école polyvalente, une crèche collective, un gymnase. Il permettra la construction d'une halle Fret et d'un grand jardin sur son toit. Le projet « gare des mines » vient d'être inscrit dans le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) qui permettra d'augmenter les possibilités de transformations. Sa position dans la métropole lui donne de nombreux atouts, il est un des territoires retenus au titre des investissements territoriaux intégrés (ITI) dans le cadre des programmes européens. Il est constitué d'un ensemble de quartiers relativement différents, le sud, classé « quartier de veille active », grâce à un fort investissement de la ville s'est beaucoup amélioré, il est plutôt faubourien. Le nord, classé « quartier prioritaire » et constitué en majorité de logements sociaux, a connu et va connaître d'importantes évolutions urbaines.

Ce quartier, constitué d'un ensemble de secteurs assez différents, est caractérisé par de sa jeunesse, par la mixité des publics qui le fréquentent et y habitent et par des indicateurs sociaux qui peuvent être, par endroit, préoccupants.

C'est un quartier d'accueil dont la population augmente depuis plusieurs années avec un fort taux de natalité (18 ‰contre 16,3 dans le 18^e et 13,2 à Paris), il est jeune puisque plus de 30 % de ses habitants ont moins de 25 ans (26,9 % dans le 18^e et 27,9 à Paris). Beaucoup de ces jeunes sont sans emploi ni en études (17,1 % contre 13,7 dans le 18^e et 8,6 à Paris) et sortent précocement du système scolaire (10,9 % contre 9 dans le 18^e et 5,1 à Paris). Près de la moitié des habitants sont des employés et des ouvriers (32,8 % dans le 18^e et 26,6 à Paris), près de 14 % des habitants sont aux chômages (9,8 % à Paris) et 10,8 sont allocataires du RSA (contre 8 dans le 18^e et 5,6 à Paris). 22,6 % des foyers sont à bas revenus (11,4 % à Paris), 20,9 % des familles sont monoparentales (contre 16,5 dans le 18^e et 12,5 à Paris). Des écarts importants existent entre les populations des différents quartiers et les problématiques qu'elles rencontrent ne sont pas les mêmes.

Les pouvoirs publics ont beaucoup investis dans ce quartier, sur le plan de l'aménagement urbain et dans une logique participative. Le soutien aux associations, à leur développement et professionnalisation a été important. Le quartier de la Chapelle a considérablement évolué avec, la réalisation des jardins d'Eole, la rénovation du marché de la Chapelle, la réhabilitation de la Halle Pajol qui a permis la création de nombreux équipements publics (bibliothèque, salles mutualisées pour les associations, salle assemblées spectacles, le gymnase Ostermeyer, le lieu d'accueil innovant pour les jeunes, le collège Aimé Césaire, l'IUT, le jardin Rosa Luxemburg) et l'ouverture de commerces et d'une auberge de jeunesse, un nouvel espace jeunes à Charles Hermite, des logements étudiants, la résorption de l'habitat insalubre de l'îlot Caillé et l'arrivée du tramway à la Porte de la Chapelle. Autour de la Porte d'Aubervilliers côté 19° arrondissement, dans le cadre du GPRU PNE, la transformation de l'entrepôt Mac Donald a permis la création de logements, d'équipements publics (collège, gymnase), de commerces, d'un cinéma et très prochainement l'ouverture de la gare du RER Rosa Parks et d'un centre social et culturel. Pendant 5 ans l'école maternelle du 37 de la rue Pajol a été confiée en gestion à des associations en attendant sa réhabilitation. Celles-ci ont pu développer leurs activités en direction des habitants puis ont été relogées dans des locaux refaits à neuf afin de permettre l'ouverture de l'école aux enfants du quartier. Entre 2009 et 2015 la vitalité associative s'est développée avec une augmentation de 20 à 27 associations et de 26 à 50 projets soutenus dans le cadre de la politique de la ville. Un pôle associatif linguistique et d'insertion a pu ouvrir pour permettre un meilleur accueil et accès à l'emploi. Des permanences d'accompagnement vers l'emploi personnalisé et renforcé ont été développées. Trois réseaux d'éducation prioritaire (D. Mayer, A. Césaire, M. Dormoy) animent le champ éducatif, à l'aide de pro

Une démarche d'élaboration participative

L'objectif du projet de territoire est de décliner localement, au regard des problématiques propres à chaque territoire, les axes validés dans le contrat de ville parisien. La méthode utilisée dans le cadre de la préparation de ce contrat de ville a été reprise et renforcée pour construire avec les habitants et les associations locales et les services publics, le projet de territoire.

Suite à l'atelier participatif du 10 décembre 2014, ayant réuni une quarantaine d'habitants et une trentaine de professionnels et d'associations, pour une contribution citoyenne au contrat de ville, la mobilisation s'est poursuivie autour du projet de territoire par une réunion de lancement de la démarche le 28 mars 2015. Elle a ensuite pris des formes variées : rencontres organisées (11 ateliers) et animées par l'équipe de développement local, par des associations volontaires, soit dans les locaux de l'EDL, soit au sein d'équipements publics et d'associations. Au total près de 200 personnes ont participé à la démarche d'échanges et de co-construction du projet de territoire entre mars et juin. La diversité des publics, de 12 à 82 ans, des profils socioéconomiques et des professionnels a permis d'avoir une connaissance diversifiée des attentes liées au projet de territoire.

Les participants aux ateliers aiment ce quartier pour sa diversité culturelle. L'ambiance de village dans le secteur Pajol et au nord de la Place Hébert favorise les échanges. Ils considèrent que la rencontre est un élément central du bien vivre ensemble et doit être facilitée par des aménagements qui créent des lieux ouverts et agréables à fréquenter. Elle permet aussi de rompre l'isolement de certains qui doivent être mieux informés sur les ressources du territoire (associations, services et équipements publics). Les participants s'inquiètent des affrontements entre jeunes dans l'espace public et opèrent un lien avec les difficultés éducatives et d'insertion qu'ils rencontrent. Ils estiment que le recul de la précarité passe notamment par l'accès au soin et au logement. Ils souhaitent une amélioration de la propreté et un recul du sentiment d'insécurité que certains peuvent ressentir. Ils souhaitent être entendus et associés aux décisions.

Pour clôturer la démarche, une réunion de restitution à l'ensemble des participants a eu lieu le 5 octobre.

Ainsi, suite à ce travail participatif, 4 enjeux ont été définis pour l'amélioration du cadre de vie et de la situation des habitant-e-s du quartier.

Les axes du projet de territoire répondent aux problématiques identifiées lors de la démarche participative d'élaboration du projet de territoire. L'observatoire des quartiers, alimenté par l'Atelier Parisien d'Urbanisme, permet d'enrichir l'identification de ces problématiques d'une analyse des indicateurs socio-économiques des quartiers prioritaires et de veille active. Cet observatoire sera complété par les données fournies par les différents signataires et partenaires du Contrat de ville. Ce travail de diagnostic partagé renforcera la connaissance des écarts et des dynamiques à l'œuvre sue ces territoires. Il alimentera les plans d'actions pour la durée du projet de territoire.

Les principaux enjeux du Projet de territoire pour les 5 années à venir

Enjeu n° 1 : Des enfants, une jeunesse, des familles valorisés et soutenus

Enjeu n° 2 : L'accès aux droits facilités et des habitants mieux informés

Enjeu n° 3 : Une insertion améliorée en particulier pour les jeunes

Enjeu n° 4 : Des transformations urbaines et des aménagements au service d'un quartier désenclavé et apaisé

Le fil rouge : Lien entre les associations, les institutions, les quartiers, les habitants et les familles

Enjeu n° 1 : Des enfants, une jeunesse, des familles valorisés et soutenus

| Axes de travail | Objectifs, projets et pistes d'action |
|--|---|
| Renforcement de la prise en charge éducative | Favoriser la mixité sociale et scolaire au sein des écoles et du collège dans le cadre d'un travail partenarial entre le rectorat et la ville de Paris notamment autour d'une évolution de la sectorisation scolaire à l'échelle du 18 ^e arrondissement |
| | Développer des actions favorisant les apprentissages scolaires : lutte contre l'illettrisme (Prévention des troubles des apprentissages et du langage, PTAL), mobiliser le réseau de lecture publique (bibliothèques) en lien avec les centres de lecture à l'école, projets autour de la lecture (Coup de pouce) |
| | Renforcer l'accompagnement à la scolarité en partenariat entre les établissements scolaires et les associations (par exemple élèves en Projet personnalisé de réussite éducative (PPRE) passerelle) en favorisant l'implication des parents |
| | Soutenir les élèves fragiles, favoriser la réussite scolaire et sécuriser les parcours : accompagnement dès le plus jeune âge, travail sur les transitions (crèche/maternelle, GS/CP et CM2/6°), et accompagnement à la définition du projet personnel et aux stages (Parcours avenir) (écoles et collèges, associations, familles) |
| | > Articuler les offres péri et extrascolaires avec les attentes et les besoins des enfants et des parents, en lien étroit avec les programmes et les projets de l'école et mieux les faire connaître (ville, écoles) |
| | Développer le dispositif « Actions collégiens » pour le collège Aimé Césaire (ville) |
| | Poursuivre le développement du dispositif de la réussite éducative dans une cohérence à l'échelle du 18 ^e , étendre la collaboration avec les écoles engagée au sein des Equipe pluridisciplinaire de réussite éducative (EPRE) |
| Valorisation des écoles et des collèges | Valoriser les actions, les projets, la réussite au sein des écoles et des collèges, mettre en avant les projets spécifiques réalisés par les établissements ou les écoles, impliquer les établissements et les écoles dans les événements du territoire (participation, accueil). (REP, ville et associations) |

| | Travailler le lien établissement scolaire / quartier notamment dans le cadre des projets d'écoles, d'établissements et de réseaux |
|---|--|
| | Faciliter les interactions les écoles, les collèges / les quartiers / les associations, présenter aux équipes éducatives les ressources du quartier (REP, ville et associations) |
| Renforcement de l'aide et du soutien à la parentalité | Développer des groupes de paroles entre parents, notamment dans les écoles et les collèges et renforcer le lien avec les professionnels (du secteur social, éducatif et de la santé) pour échanger sur les questions éducatives rencontrées (REP, ville et associations) |
| | Faciliter la communication avec les parents ne maîtrisant pas le français en recourant à l'interprétariat (ISM, adultes-relais, associations) ou dispositifs d'aide à l'apprentissage du Français (« Ouvrir l'Ecole aux parents », ASL |
| | > Soutenir les activités parents-enfants et l'émergence d'un LAEP- Lieu d'Accueil Parents-Enfants (ville, CAF et associations) |
| | Favoriser la présence des parents dans les écoles et les collèges et faciliter la communication entre le champ scolaire et les parents pour ceux qui ne maitrisent pas la langue ou les codes de l'école : clubs Coup de pouce, dispositif « école ouverte aux parents », « mallette des parents », café des parents |
| Développement des loisirs pour les jeunes | Soutenir les activités sportives et culturelles en direction des jeunes en particulier pendant les vacances scolaires (dans et hors quartier) (Préfecture, ville notamment dans le cadre de la charte de coopération culturelle) |
| | > Renforcer les activités, loisirs mixtes et/ou destinées aux filles (ville, Préfecture, associations) |
| | Développer des actions partenariales favorisant la connaissance, l'accès aux équipements publics déjà existants (association, ville) en lien avec le Contrat jeunesse d'arrondissement (CJA) |
| Régulation des tensions en fin d'après-midi et en soirée sur l'espace public. | Poursuivre l'échange d'informations et la réflexion commune des partenaires du territoire sur les affrontements entre bandes et les incivilités (associations, éducations spécialisée, préfecture, Ville, acteurs culturels, REP) en lien avec les partenaires du 19 ^e arrondissement |
| | > Travailler à l'augmentation de la présence d'adultes référents dans les rues en particulier en fin d'après-midi et en soirée (ville, association) en lien avec le Contrat jeunesse d'arrondissement (CJA) |
| | Développer des projets impliquant les familles dans la prévention de la violence chez les jeunes en s'appuyant sur l'axe 1 du Contrat parisien de prévention et de sécurité (CPPS) et de sa déclinaison locale, le contrat de sécurité du 18 ^e (CSA 18) et le CJA (Ville, CAF, Préfecture, association) |

| | - |
|-----------------------------------|--|
| | Réfléchir aux conditions d'ouverture en soirée des équipements pour les jeunes en lien avec le CJA (ville) |
| | Développer des projets éducatifs sur l'utilisation des réseaux sociaux et des moyens de communications (ville, association) |
| | Renforcer les liens entre les jeunes et la police à travers des actions de médiation en s'appuyant sur le (CSA 18) (PP, ville, association) |
| | > Favoriser le rapprochement des services territoriaux de PJJ avec les acteurs locaux (PJJ) |
| Prévention des conduites à risque | Développer une formation qualifiante pour les acteurs du quartier sur la question des conduites à risques et addictives (ville, MILDECA, associations). |
| | Sensibiliser les jeunes sur les conduites à risques et addictives en s'appuyant sur la communauté éducative, notamment avec les Comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté, CESC (REP, Préfecture, Ville, Département, associations) |
| | Développer les actions visant à renforcer les compétences psycho-sociale et l'amélioration du vivre-ensemble : lutte contre le harcèlement, le cyber-harcèlement et les discriminations (REP, Préfecture, Ville, Département, associations) |
| | Soutenir les jeunes qui rencontrent des difficultés psychopédagogiques notamment par les points écoute et la médiation interculturelle (Ville, Préfecture, ARS, REP, associations) |

Enjeu n° 2 : Un accès aux droits facilité, et des habitants mieux informés

| Axes de travail | Objectifs, projets et pistes d'action |
|---|--|
| Clarté et accessibilité de l'information et implication des habitants | Développer des actions collectives telles que des rendez-vous thématiques (social, santé, logement, emploi, parentalité, loisirs, etc.) en pied d'immeuble (ou dans les structures) avec les acteurs locaux (SSDP, CAF, CRAMIF, PLIE, pôle emploi, Mission locale, associations de quartier, etc.) pour faire connaître les activités, les offres et les aides à destination des habitants et lutter contre les exclusions |
| | Renforcer la visibilité et l'attractivité des associations par l'amélioration des vitrines (ville) |
| | Développer la médiation culturelle avec les établissements culturels de la Ville de Paris (dans le cadre de la charte de coopération culturelle) et les établissements publics sous tutelle du Ministère de la Culture et de la Communication, au travers le dispositif « Vivre ensemble ». Repérer et qualifier des personnes-relais, bénévoles ou permanents, des associations de proximité pour organiser la médiation culturelle |
| | Accompagner la mise en place d'un Conseil citoyens et soutenir les autres instances de participation (Budget participatif parisien, conseil de quartier, Fond de participation des habitants) |
| Amélioration des conditions de vie dans les logements | Faciliter les mutations d'un logement à un autre chez un même bailleur et en inter-bailleur via notamment le site « Loc-annonces » et l'application de la nouvelle charte des mutations (service de l'Etat, ville) |
| J J | Développer des actions de « petit bricolage » dans les logements (bailleurs, ville, associations) |
| | Favoriser l'entretien des logements et une meilleure gestion locative (bailleurs, ville, associations) |
| | Améliorer les performances énergétiques d'immeubles de logements sociaux en s'appuyant sur le NPNRU (ANRU, bailleurs, ville) |
| | Soutenir la structuration de collectifs d'habitants, d'associations et d'amicales de locataires (ville, bailleurs, associations) |
| Amélioration de l'accès aux soins | Accompagner l'émergence du centre de santé polyvalent et pluridisciplinaire Romy Schneider (ville) |
| | Favoriser l'implantation d'un laboratoire d'analyses médicales au nord (ville) |
| | Mise en place d'actions de prévention en matière de santé, d'accès aux soins par l'Atelier santé ville (ASV) en direction des femmes, des jeunes et sur les questions de santé mentale et de nutrition avec Paris santé nutrition (ville, ARS) |

Lutte contre l'isolement (personnes âgées, familles monoparentales) et développement d'actions de solidarité de voisinage

- > Consolider et développer des projets de création de réseaux locaux de solidarité (Préfecture, ville, bailleurs, association)
- > Conforter le maillage associatif existant (Préfecture, Etat, ville, bailleurs, association)
- ➤ Développer des activités de loisirs, culturelles avec un mode d'accueil des enfants à destination des familles monoparentales (ville, CAF, Préfecture, associations).
- Organiser des visites de quartier pour les nouveaux arrivants (habitants ou professionnels)
- Développer des lieux de convivialité destinés aux séniors dans les futurs projets urbains du GPRU PNE 18 et du NPNRU (ville, ANRU, bailleurs)
- Favoriser la déclinaison du pacte parisien de lutte contre la grande exclusion pour une prise en charge des publics en grande précarité présents (SSDP, ville, Etat)

Enjeu n° 3 : Une insertion améliorée en particulier pour les jeunes

| Axes de travail | Objectifs, projets et pistes d'action |
|--|--|
| Implication des acteurs économiques du territoire dans l'accès à l'emploi et le développement local | Créer un réseau de professionnels (entreprises, commerçants, travailleurs indépendants, etc.) pour faciliter les immersions en milieu professionnel notamment en étudiant la possibilité de signature d'une « charte entreprises et quartiers » favorisant pour les habitants la découverte des métiers, les immersions en milieu professionnel, les stages, (forums des métiers, stages de 3 ^e) à l'échelle du quartier et/ou du 18 ^e (mission locale, PLIE, pôle emploi, ville) |
| | Favoriser via la charte la mise en place d'une fondation des entreprises du quartier œuvrant pour le développement territorial à l'échelle du 18 ^e (ville) |
| | Anticiper les recrutements en amont de l'implantation des activités dans les futurs projets urbains du GPRU et du NPNRU et y préparer les habitants en lien avec des Organismes de Formation (Région, ville) |
| Développement des actions de proximité, lisibles pour les habitants | A l'échelle du 18 ^e arrondissement, étudier la faisabilité de création d'une permanence d'accueil, d'évaluation et d'orientation des publics vers une formation linguistique adaptée à leurs besoins, dans la continuité avec les projets existants |
| | Soutenir les actions de proximité d'accompagnement renforcé vers l'emploi dans une logique de parcours, notamment à destination des familles monoparentales et des habitants les plus fragiles. |
| | Poursuivre le travail sur les modes d'accueil innovants facilitant l'accès à la formation qualifiante, à l'emploi pour les familles monoparentales Développer l'organisation d'évènements ponctuels concrets associant tous les acteurs de l'accès à l'emploi comme des mini sessions de recrutement (Mission locale, PLIE, pôle emploi) |
| | Développer les chantiers éducatifs et/ou d'insertions avec les bailleurs sociaux |
| | Faciliter l'usage du numérique par les habitants dans leurs démarches de recherche d'emploi (et formalités administratives) |
| Mieux mailler l'offre dans une logique de parcours | Poursuivre le soutien et le développement d'actions de formation linguistique en lien avec les besoins des habitants (Préfecture, ville, associations) |

| | Maintenir les coordinations linguistiques et les compléter avec les acteurs de l'insertion/accès à l'emploi et qualifier les acteurs de l'emploi, de l'insertion, les employeurs sur les possibilités de formation (Région, ville, Préfecture, pôle emploi, Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE), Mission locale, associations) |
|--|---|
| | Mettre en place une coordination regroupant services publics de l'emploi et acteurs locaux, pour une meilleure prise en charge et suivi des habitants et particulièrement des jeunes autour des questions d'emploi, de formation et de création d'activité (Ville, pôle emploi, mission locale, PLIE, préfecture, association) |
| | Favoriser l'accès des stagiaires de formations linguistiques à visée professionnel aux formations du Programme départemental d'aide à l'emploi (PDAE) à l'échelle du 18 ^e |
| | Informer les employeurs sur les possibilités de formation en français et compétences clé dans leur domaine pour stabiliser les parcours et favoriser les recrutements (ville, Préfecture, associations). |
| Mieux solliciter les opportunités emploi | Faciliter l'accompagnement des habitants vers les ressources des structures de droit commun (Pôle emploi, mission locale, PLIE |
| | Favoriser l'accès des habitants aux Structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) et favoriser leur développement à l'échelle du 18 ^e (ville, préfecture, associations) |

Enjeu n° 4 : Des transformations urbaines et des aménagements au service d'un quartier désenclavé et apaisé

| Axes de travail | Projets et pistes d'action |
|---|--|
| Réduction des nuisances automobiles pour renforcer la qualité de vie sur l'axe | Créer des espaces verts, des places, des espaces publics avec des possibilités de jeux et d'activités ouverts et investis par tous les habitants (ville). |
| Porte de la Chapelle / place de la Chapelle | Etudier le réaménagement de l'axe Porte de la Chapelle / Place de la Chapelle pour favoriser les circulations douces et réduire la place de la voiture (ville) |
| | Inciter aux déplacements piétons et à l'usage des transports en commun (ville, Région) |
| | Faciliter l'accès et les flux au métro La Chapelle (Région) |
| Par la mise en œuvre du GPRU et du NPNRU, poursuite du désenclavement des quartiers | Réduire les coupures urbaines en s'appuyant sur le GPRU (ville) |
| | > Poursuivre l'ouverture de locaux attractifs à destination des habitants et des associations (ville, bailleurs) |
| Porte de la Chapelle, Charles Hermite et Valentin Abeille | Encourager l'appropriation des futurs projets urbains du GPRU par des projets d'aménagement provisoires (ville) |
| | Réaliser des travaux d'amélioration du bâti (bailleurs, ville) par la mise en œuvre du Nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU) |
| | Poursuivre l'aménagement espaces délaissés (ville) |
| | Renforcer l'offre commerciale de proximité (ville, CCIP) |
| Amélioration de la propreté, de la tranquillité du quartier par la gestion urbaine de proximité | Etudier la possibilité d'ouverture de nouvelles de toilettes publiques (ville) |
| | > Augmenter la propreté du quartier par une gestion différenciée, un sur-entretien (ville, associations) |
| | Renforcer la présence et l'intervention coordonnée de tous les acteurs de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique (médiation, verbalisation) sur les questions de propreté, des dépôts sauvages, des rixes sur l'espace public (en lien avec le CSA 18), etc. (PP, ville, PJJ, association) |

| | Développer des actions d'éducation populaire, de médiation et de prévention sur la question des déchets, du tri sélectif, de la propreté, de la circulation et des usages dans l'espace public (ville, bailleurs, association) Encourager l'installation de structures « recyclage-réemploi » (ville, Préfecture) Suivi mise en œuvre territoriale des conventions d'exonération de la Taxe foncière sur le patrimoine bâti (TFPB) par les bailleurs (bailleurs, ville) |
|--|---|
| Renforcement de l'attractivité commerciale | Travailler avec les bailleurs à la baisse des loyers commerciaux de certains secteurs (ville, bailleurs) Favoriser l'installation de commerces de proximité, de médecins, d'associations correspondant aux besoins en s'appuyant sur la commission d'attribution des locaux en pieds d'immeuble de la mairie du 18° Accompagner les porteurs de projets en mobilisant des structures spécialisées et en créant des conditions d'implantations adaptées avec les bailleurs (ville, bailleurs, associations) Mettre en valeur les commerces par la rénovation des vitrines et penser l'occupation de l'espace public en lien avec les initiatives habitantes. Etudier la possibilité d'une inscription dans le Programme de Revitalisation Artisanale et Commerciale pour certains secteurs en cohérence avec le 18° arrondissement (ville, CCIP) Communiquer sur la qualité et la diversité de l'offre commerciale (Ville) |

LE QUARTIER « Porte de la Chapelle / Charles Hermite »

LE QUARTIER EN 2015 : REPÈRES

Situé au nord du boulevard Ney, ce quartier est très marqué, enclavé par les réseaux ferrées et routiers. Il bénéficie de nombreux équipements de qualité notamment sportifs. L'arrivée du tramway T3 en 2012 transforme les espaces publics et permet de gommer la rupture que représente le boulevard des Maréchaux. Il l'embellit et marque le début de profonds changements urbains impulsés par le GPRU et bientôt le NPNRU permettra d'accentuer ces améliorations du cadre de vie et des logements. Malgré ces changements la population souffre d'un sentiment d'abandon. Il est essentiellement composé de deux quartiers d'habitations : les cités Charles Hermite et Valentin Abeille séparées par le boulevard périphérique. La population est composée à 80 % d'ouvriers et d'employés, 30 % des habitants ont moins de 25 ans, 18 % sont au chômage et 50 % sont sans diplôme. 30 % des familles sont monoparentales et 32 % des foyers ont de bas revenu.

Les enjeux spécifiques

Améliorer le lien social, la présence associative, l'accès aux droits et aux soins des personnes fragiles, les conditions de logement. Continuer à soutenir la jeunesse et poursuivre le désenclavement du quartier par les aménagements urbains et les transports.

Les pistes d'actions

Il s'agit de favoriser le désenclavement grâce aux projets urbains en cours d'élaboration pour implanter de nouvelles activités, de nouveaux services, etc. Renforcer dès à présent l'offre associative et le lien avec les institutions pour les personnes les plus isolées, les plus fragiles, faire émerger des actions à Charles Hermite de lien social, de solidarité, de nouvelles activités culturelles et des espaces verts partagés en pied d'immeuble à Valentin Abeille. Développer l'accompagnement renforcé vers l'emploi à travers des permanences de proximité. Il s'agit également de contribuer à l'amélioration de la vie de quartier par des commerces de proximité embellis et adaptés aux besoins, des aménagements de qualité (locaux associatifs et/ou à destination des amicales de locataires à Valentin Abeille), et une desserte en transport facilitée. L'amélioration du logement est une priorité avec la mise en place de temps dédiés à l'information sur les questions de mutation, d'aides au logement et de prévention des expulsions. Des activités « petit bricolage » pourront être développées pour faciliter le confort dans les logements actuels et créer du lien social. La mise en œuvre du projet urbain du GPRU « gare des mines », du NPNRU permettra d'avoir une action globale sur la qualité du logement et plus généralement du quartier par l'ouverture du quartier vers les communes environnantes, la création d'équipements publics, de logements et la couverture du périphérique sur plus de 200 m. Enfin la vie associative devra être accompagnée, soutenue et développée. Intégrer les actions du réseau d'éducation prioritaire D. Mayer dans une ouverture sur la dynamique du quartier.

LE QUARTIER « La Chapelle / Evangile »

LE QUARTIER EN 2015 : REPÈRES

Ce quartier situé au nord de la place Hébert et au sud du boulevard Ney est caractérisé par une forte densité. Il est amené à connaitre des transformations urbaines importantes dans les années à venir grâce aux opérations de Chapelle internationale, Chapelle Charbon et campus Condorcet. L'arrivée du tramway a déjà commencé à reconfigurer le quartier. Composé aujourd'hui essentiellement de logements sociaux et d'équipements publics aux formes urbaines différentes. Les relations entre jeunes du 18^e et du 19^e posent parfois problème et sont préoccupants. Il est composé à 41 % d'ouvriers et d'employés, 33 % des habitants ont moins de 25 ans, plus de 14 % sont au chômage et 33 % sont sans diplôme. 16 % des familles sont monoparentales et 22 % des foyers ont de bas revenu.

Les enjeux spécifiques

Renforcer l'attractivité du quartier : poursuivre et accompagner le réaménagement, garantir l'accès aux soins, soutenir la jeunesse en proposant notamment plus d'activités avec une attention particulière en fin d'après-midi et en soirée.

Les pistes d'actions

Pour le secteur Evangile, il faut travailler avec les acteurs du territoire, les parents, les jeunes et les institutions pour apporter des réponses à la violence de certains jeunes. Etudier la possibilité d'ouverture des équipements en soirée, développer les projets impliquant les parents, les groupes de parole et renforcer la médiation de rue par la présence d'adultes bienveillants (étudier la possibilité d'étendre le dispositif des correspondants de nuit) et les liens avec la police (dispositif VVV police). Former les jeunes et les familles aux usages des réseaux sociaux. Mieux informer les jeunes des ressources locales à leur disposition. Travailler au lien avec les réseaux d'éducation prioritaire présents sur le territoire en organisant des projets éducatifs avec les partenaires du quartier, organiser des temps de présentation des ressources du quartier aux équipes éducatives. Poursuivre les actions avec les différents partenaires les actions favorisant le lien entre les jeunes des 18° et 19° arrondissements. Il faut soutenir les habitants impliqués dans la gestion de l'Espace 93 récemment labellisé « espace de vie sociale » en les aidant à mettre en place des actions et faciliter l'implication des habitants dans la gestion du local ICF La sablière de la résidence Queneau. Il est également nécessaire de renforcer l'attractivité commerciale du secteur Tzara / Queneau, en déclin depuis plusieurs année, en lançant un appel à projet, en étudiant la baisse de certains loyers commerciaux des locaux en rez-de-chaussée, de rénover des vitrines, d'installer des activités en lien avec les besoins des habitants et accompagnerles porteurs de projet pouvant se déployer dans les locaux commerciaux. A la Porte de la Chapelle, il faut accompagner les transformations urbaines à venir et pour développer les conditions d'une vraie vie de quartier. En parallèle, il s'agit de favoriser l'installation de commerces d'aerond-point des la Chapelle en créant des espaces de jeux et des espaces verts en s'appuyant sur le Budget partic

LE QUARTIER DE VEILLE ACTIVE« CHAPELLE SUD »

LE QUARTIER EN 2015 : REPÈRES

Ce quartier situé au sud de la place Hébert est essentiellement faubourien. Il a connu des transformations urbaines très importantes : éco quartier Pajol, équipements publics, plusieurs jardins publics créés ou rénovés, création de logements étudiants et résorption de l'habitat insalubre très appréciées des habitants. La mixité sociale a augmenté, la part des cadres a augmenté pendant que celle des employés et ouvriers a diminué. Les indicateurs socioéconomiques se sont améliorés expliquant qu'il ne soit plus classé en quartier prioritaire. Néanmoins un nombre important de foyers demeure précaire, la gestion de l'espace public y est compliquée avec des détournements d'usages, des problèmes de propreté, les tensions entre les différents usagers présentes. Il demeure un quartier populaire avec une forte tradition d'accueil des immigrés primo arrivants.

Les principaux enjeux

Conforter la vie associative, maintenir le dispositif de la réussite éducative, orienter les porteurs de projets vers les dispositifs de droit commun et suivre attentivement les indicateurs de précarité pour agir en conséquence.

Les pistes d'actions

Il s'agit pour le quartier Chapelle sud de poursuivre le soutien en direction des associations, en lien avec la maison des associations du 18^e, qui y interviennent et qui y sont implantées, apportant une réponse aux problématiques rencontrées par les habitants. Dans le cadre de la Réussite éducative, il faudra poursuivre le travail déjà pleinement engagé avec le REP Aimé Césaire et renforcer le lien avec le réseau Marx Dormoy.

L'étude participative engagée par la ville de Paris et la mairie du 18^e, avec l'appui de l'Atelier d'urbanisme de Paris, sur les réaménagements du secteur de la place de la Chapelle sera déterminante pour améliorer le cadre de vie, réguler les usages de l'espace public en lien avec les acteurs du quartier voisin de la Goutte d'Or et prenant en compte la gestion du trafic automobile en provenance de la porte de la Chapelle comme la question des flux piétons aux abords et dans la station de métro Chapelle. Elle permettra d'élaborer des proposions d'actions et d'aménagements pour ce secteur.